

Compte Rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2017 de la société ERYTECH Pharma

Recommandation AMF n° 2012-05

Place de cotation : Euronext Paris de NYSE Euronext
Compartiment : Compartiment C

Code ISIN : FR0011471135
Site web : www.erytech.com

LYON – France, 27 aout 2017. L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société ERYTECH Pharma s'est réunie à Paris le mardi 27 juin 2017 sous la présidence de Monsieur Gil BEYEN, Président du Conseil d'administration et Directeur Général.

Monsieur Gil BEYEN est tout d'abord revenu sur les chiffres et indicateurs clés ainsi que sur les faits marquants de l'année 2016 et les perspectives 2017.

Le Directeur Financier, Monsieur Eric SOYER, a présenté la levée de fond d'environ 70,5 millions d'euros réalisée par placement privé en avril 2017, l'utilisation prévue du produit de l'émission et son impact sur la structure du capital de la Société.

Il a ensuite été donné lecture des rapports des Commissaires aux comptes.

Enfin, l'Assemblée Générale s'est prononcée conformément aux recommandations du Conseil d'administration sur toutes les résolutions, parmi lesquelles ont notamment été adoptées :

- L'approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- L'affectation du résultat ;
- L'approbation des conventions et engagements dits « réglementées » tels que visés à l'article L.225-38 du Code de commerce ;
- L'approbation des éléments de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux ;
- La fixation de jetons de présence alloués au Conseil d'administration ;
- Le renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Martine J. George ;
- La ratification/nomination de Madame Allene Diaz en tant qu'administrateur ;
- La nomination de la société BVBA Hilde Windels représentées par Madame Hilde Windels en tant que nouvel administrateur ;
- L'approbation du règlement de plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions adopté par le Conseil d'Administration le 3 octobre 2016 ;
- L'autorisation à donner au conseil d'administration en vue de procéder au rachat d'actions propres de la société ;
- L'ensemble des délégations de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires de la Société ;
- Les autorisations au Conseil d'administration de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société et/ou des bons de souscription d'actions autonomes, aux mandataires sociaux et salariés de la Société ou de sociétés du groupe ERYTECH Pharma.

Toutes les informations relatives aux projets de résolution et aux résultats des votes sont disponibles sur le site internet de la Société (www.erytech.com) rubrique Investisseurs/ Assemblée Générale/ 2017.

À propos d'ERYTECH : www.erytech.com

Créée à Lyon en 2004, ERYTECH est une société biopharmaceutique au stade clinique qui développe des thérapies innovantes pour lutter contre des formes rares de cancers et des maladies orphelines. En s'appuyant sur sa plateforme propriétaire, ERYCAPS, qui utilise une nouvelle technologie permettant l'encapsulation de médicaments dans les globules rouges, ERYTECH a développé un portefeuille de produits candidats adressant des marchés avec de forts besoins médicaux.

La société s'est focalisée initialement sur le traitement des cancers du sang, notamment de la leucémie aiguë lymphoblastique (LAL) et de la leucémie aiguë myéloïde (LAM), en privant les tumeurs des nutriments nécessaires à leur survie. ERYTECH poursuit les démarches d'homologation européenne pour la mise sur le marché de son produit candidat phare, eryaspase (aussi connu sous eryasp ou encore son nom commercial : GRASPA®), après avoir démontré des résultats d'efficacité et de tolérance positifs lors de son étude clinique pivot européenne de phase II/III chez les enfants et les adultes en rechute d'une LAL ou atteints d'une LAL réfractaire. La société conduit également aux États-Unis une étude clinique de phase I avec eryaspase pour les adultes nouvellement diagnostiqués de la LAL, et en Europe une étude clinique de phase II évaluant GRASPA® en tant que traitement de première ligne pour les patients seniors atteints de LAM, chacun des deux traitements prodigués en combinaison de la chimiothérapie.

ERYTECH estime qu'eryaspase a le potentiel d'une approche thérapeutique pour les tumeurs solides. ERYTECH a conduit en France avec succès une étude clinique de Phase 2b avec eryaspase en traitement de seconde ligne chez des patients atteints de cancer métastatique du pancréas.

Eryaspase consiste en l'encapsulation d'une enzyme, la L-asparaginase, dans les globules rouges provenant de donneurs. La L-asparaginase détruit dans le plasma sanguin l'asparagine, un acide aminé essentiel à la survie et à la prolifération des cellules cancéreuses.

ERYTECH a obtenu la désignation de Médicament Orphelin par l'agence réglementaire américaine (FDA) et l'Agence Européenne des Médicaments pour son produit eryaspase pour le traitement de la LAL, la LAM et le cancer du pancréas. ERYTECH produit eryaspase sur son propre site de production déjà opérationnel et certifié GMP à Lyon, et dans un site de production clinique à Philadelphie, aux États-Unis. ERYTECH dispose pour eryaspase de partenariats de licence et de distribution en Europe pour la LAL et la LAM avec Orphan Europe (groupe Recordati), et en Israël pour la LAL avec TEVA, qui tous deux commercialiseront le médicament sous la marque GRASPA®.

En parallèle de eryaspase, ERYTECH développe d'autres produits candidats ciblant le métabolisme des cancers : erymethionase et eryminase, qui encapsulent respectivement de la méthionine-γ-lyase and de l'arginine-deiminase dans les globules rouges. ERYTECH étend également l'utilisation de sa plateforme pour développer des immunothérapies en oncologie (ERYMMUNE) et des thérapies enzymatiques (ERYZYME).

ERYTECH est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Code ISIN : FR0011471135, mnémo : ERYP) et fait partie des indices CAC Healthcare, CAC Pharma & Bio, CAC Mid&Small, CAC All Tradable, EnterNext PEA-PME 150 et Next Biotech. Les actions ERYTECH sont éligibles en France au dispositif fiscal PEA-PME et sont cotées aux États-Unis sous forme d'ADR de niveau 1 sur le marché OTC (Mnémo : EYRY).

CONTACTS

ERYTECH

Gil Beyen

Président Directeur Générale

Eric Soyer

Directeur Financier et Directeur des Opérations

+33 4 78 74 44 38

investors@erytech.com

The Ruth Group

Lee Roth

Relations investisseurs

Kirsten Thomas

Relations Presse

+1 646 536 7012

lroth@theruthgroup.com

+1 508 280 6592

kthomas@theruthgroup.com

NewCap

Julien Perez

Relations Investisseurs

Nicolas Merigeau

Relation Presse

+33 1 44 71 98 52

erytech@newcap.eu



Déclarations prospectives

Ce document contient des déclarations prospectives et des estimations à l'égard de la situation financière, des résultats des opérations, de la stratégie, des plans, des objectifs et des futures performances d'ERYTECH, et du marché sur lequel elle opère. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « s'attend à », « projette », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « veut » et « continue » et autres expressions similaires. Elles comprennent toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. De telles déclarations, prévisions et estimations sont fondées sur diverses hypothèses et des évaluations des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui ont été jugés raisonnables quand ils ont été formulés mais qui peuvent ne pas se révéler corrects. Les événements réels sont difficiles à prédire et peuvent dépendre de facteurs qui sont hors du contrôle de la société. En ce qui concerne le portefeuille des produits candidats, il ne peut en aucun cas être garanti que ces candidats recevront les homologations réglementaires nécessaires ni qu'ils obtiendront un succès commercial. Par conséquent, les résultats réels peuvent s'avérer sensiblement différents des résultats, performances ou réalisations futurs anticipés tels qu'ils sont exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations. Les documents déposés par ERYTECH Pharma auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org), également disponibles sur notre site internet (www.ERYTECH.com) décrivent ces risques et incertitudes. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'équité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les énoncés prospectifs, prévisions et estimations ne sont valables qu'à la date de la publication du présent document. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. ERYTECH décline toute obligation d'actualiser ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations afin de refléter tout changement dans les attentes de la société à leur égard, ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces énoncés, prévisions ou estimations sont fondés, à l'exception de ce qui est requis par la législation.